



*Le 25 juin 2005,
enseignants et élus
enfants et parents
et de très nombreux anciens
ont fêté les 100 ans
de l'école de Guéthary*

LE MOT DU MAIRE

Chers Getariars

Dans le précédent bulletin, je vous annonçais
les anniversaires des associations à célébrer tout au long de l'année.

Je remercie tous ceux qui ont participé activement à l'organisations de ces rencontres.
Elles ont rassemblé les Getariars à l'occasion de ces journées conviviales.

Un bulletin spécial "ASSOCIATIONS" va leur être consacré prochainement. Ce sera l'occasion de présenter leurs activités dans les domaines sportif, culturel, social ou d'animation, auprès des jeunes et des seniors.

L'année 2005 a concrétisé une longue démarche intercommunale.

Depuis 2001, nous sommes engagés dans un schéma de cohérence territoriale (SCOT)
pour réfléchir au futur bassin de vie qui comprendrait 13 communes

AHETZE - AINHOA - ARBONNE - ASCAIN - BIDART - BIRIATOU - CIBOURE
GUÉTHARY - HENDAYE - SAINT-JEAN-DE-LUZ - SAINT-PÉE-SUR-NIVELLE - SARE - URRUGNE
avec comme objectif de mettre en cohérence les politiques dans les domaines définis par les élus.

De nombreuses réunions ont permis de travailler sur différents thèmes,
l'urbanisme, l'habitat, le développement économique, les déplacements, l'environnement.

Deux documents ont été finalisés en 2004/2005 et soumis à enquêtes publiques en avril et en mai.

Le premier présente le projet global du territoire. Il s'appelle P.A.D.D.
(Projet d'Aménagement et de Développement Durable)

Le second est le document d'orientation. Il précise les espaces à protéger et les objectifs
à atteindre en matière de développement résidentiel, de développement économique,
d'environnement et de cadre de vie, de mobilité et de déplacement.

Vous avez reçu dans vos boîtes à lettres 3 numéros de "SCOT-INFO Sud Pays Basque".
Une réunion publique pour informer les administrés a eu lieu en mairie de Guéthary le 13 octobre 2005.

Le 5 novembre 2005, le conseil syndical du "SCOT", vu le rapport et les conclusions
du commissaire enquêteur, a approuvé ces 2 documents et clôturé ainsi la démarche entamée en 2001.
Le "SCOT" est un document de planification et n'est pas compétent pour concrétiser les projets validés.

Pour les mettre en œuvre, les maires des 13 communes travaillent depuis 18 mois,
pour la création d'une "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES".

Par arrêté, le Préfet a fixé le périmètre de la future Communauté de Communes à 12 communes, et non 13,
la municipalité de Bidart ayant décidé de rejoindre la Communauté d'Agglomération du "BAB".

Le conseil municipal de Guéthary a délibéré le 25 novembre pour son adhésion et adopter les statuts,
et a désigné les deux délégués (Albert Larrousset et Gilles Sebe) ainsi que leurs suppléants (Evelyne Poncini
et Jean-François Larre) qui représenteront notre village au sein de la future Communauté de Communes.

Le 29 décembre, les délégués ont élu le président ainsi que six vice-présidents.

Cette adhésion, qui naturellement comme tout changement inquiète, a fait l'objet de longs débats
au sein du conseil municipal. Il est évident que pour répondre aux exigences de notre société,
les communes doivent se regrouper afin de rendre le « territoire » plus attractif,
éviter toute « concurrence » au détriment d'efficacité, et tendre vers des économies d'échelle.

*Au nom du conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2006,
avec une pensée chaleureuse
pour tous ceux qui sont seuls, en recherche d'emploi, ou en situation difficile,
pour les personnes malades et les familles touchées par un deuil récent.*

La Communauté des Communes “ SUD PAYS BASQUE ”

COMMUNES	nombre d'habitants	nombre de délégués
AHETZE	1 345	2
AINHOA	611	2
ARBONNE	1 446	2
ASCAIN	3 184	2
BIRIATOU	850	2
CIBOURE	6 447	4
GUÉTHARY	1 296	2
HENDAYE	12 966	5
Saint-JEAN-de-LUZ	13 632	5
Saint-PÉE-sur-NIVELLE	4 882	4
SARE	2 204	2
URRUGNE	7 171	4
total	56 004	36

PRÉSIDENT
Michel HIRIART (Biriartou)
6 VICE-PRÉSIDENTS
Peyuco DUHART (Saint-Jean-de-Luz)
Christine BESSONART (Saint-Pée-sur-Nivelle)
Léon MARIN (Urrugne)
Albert LARROUSSET (Guéthary)
Guy POULOU (Ciboure)
Pierre MORENO (Arbonne)

COMPÉTENCES

Aménagement de l'espace

Appui juridique et administratif en matière d'urbanisme
(le PLU restant de compétence communale)

Soutien aux opérations d'aménagement des centres bourgs
ZAC, réserves foncières, transport
Plan local de randonnée pédestre

Développement économique

Création et extension de zones d'activités industrielles,
artisanales, commerciales et tertiaires

Actions de développement économique d'intérêt
communautaire. Observatoire économique

Actions touristiques

(les Offices de Tourisme communaux étant maintenus)

Politique du logement et du cadre de vie, Habitat

Aides financières en faveur du logement social

Amélioration du parc immobilier bâti

Actions en faveur des personnes défavorisées

Production, transport et distribution d'eau potable

Service public de l'assainissement collectif
et non collectif

Gestion des eaux pluviales

Actions en faveur de la protection du milieu
naturel (patrimoine forestier, qualité des eaux,
déchets flottants, renforcement des berges...)

Création, aménagement et entretien de la voirie

Entretien et fonctionnement
d'équipements culturels et sportifs
et d'équipements de l'enseignement
préélémentaire et élémentaire

Action sociale

Mise en place d'un plan intercommunal
d'implantation d'aires des gens du voyage

Gestion du chenil intercommunal

Actions en matière de coopération frontalière

*Les bureaux seront installés
provisoirement à Hendaye
dans la zone des Joncaux*

La baie de Cénitz

Comme beaucoup de sites de la côte basque, la baie de Cénitz, dite aussi Anse de Senitz (1779, carte Cassini) est restée jusqu'en 1975, telle que la nature l'avait dessinée, avec la présence particulière de pins parasols protégés des forts vents d'ouest par la colline (à la place de la station d'épuration).

Dans les années 70, l'affiche de Guéthary représentait cet endroit, apparemment très peu modifié par l'homme, car l'activité touristique était déjà bien engagée notamment avec des zones de camping côté Acotz.



La proximité de ce quartier a tout naturellement rapproché les deux communes de Saint-Jean-de-Luz et de Guéthary. A la suite d'une longue démarche, un collecteur d'eaux usées a été construit. Jusque là, les eaux usées se jetaient sur l'estran de la plage de Cénitz, avec comme seul traitement un dégrillage, et les eaux usées brutes étaient déversées en mer, dans la zone de baignade. Cette "canalisation", visible à marée basse, signalait le début des problèmes liés à l'urbanisation et à l'activité touristique.

En 1975, les communes de Guéthary et de Saint-Jean-de-Luz (pour le quartier d'Acotz) ont créé un syndicat (*Syndicat Intercommunal d'Assainissement Guéthary-Acotz*) pour l'épuration des rejets d'eaux usées dont le siège et la présidence sont à Guéthary.

Avec l'aide de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, le syndicat a construit une station d'épuration pilote sur l'emplacement des pins parasols.

La proximité de ce site et le peu d'urbanisation liée à l'activité agricole ont permis de développer une zone d'accueil touristique. Le Comité d'Entreprise de la SNCF a construit sur leur terrain un centre de vacances pour les enfants et, jusqu'en 1979, le Touring Club de France occupait un emplacement à proximité de cette plage (remplacé par l'actuel village de vacances) fortement concurrencé par le Club Méditerranée.

En 1980, le conseil régional a mis en place une commission dénommée MIACA (*Mission d'Aménagement de la Côte Aquitaine*), présidée par M. BIAZANI, pour une réflexion sur le littoral aquitain et pour développer une activité touristique maîtrisée et de qualité.

Mme BEAUDON LARCHUS et son conseil municipal ont adhéré à cette démarche et ont bénéficié d'aides importantes pour la construction du village de vacances HERRIXKA dans le cadre de « tourisme social ». Il a été inauguré en 1981.



L'architecte de la MIACA, M. ARRETCHÉ a défini le principe de cet équipement pour répondre à la forte demande d'accueil touristique, au déclin de l'hôtellerie traditionnelle du village, à la pénurie de logements sociaux, ainsi qu'au souhait d'un trinquet, exprimé par les jeunes du village et appuyé par le club de pelote de l'Olharroa.

Ce projet, important pour la commune, a été décisif pour son économie touristique, car le village de vacances compte 400 lits, et pour la cohésion sociale, avec le trinquet et les 27 logements construits dans le cadre de l'habitat locatif à loyer modéré (HLM).



Le conseil municipal de l'époque avait mesuré les difficultés de l'éloignement du village vacances par rapport au centre bourg qui jusque là n'était pas un problème avec le touring club car l'activité était simplement saisonnière et les clients revenaient des festivités à pied très organisés avec des retraites aux flambeaux déguisées et participaient ainsi à l'animation du village.

L'attrait du site de Cenitz et l'augmentation de la fréquentation ont naturellement attiré les marchands de glace et de boissons qui se sont installés dans des baraques de fortune, à proximité de l'entrée des plages.



En 1994, le Maire, Jean-Luc LATAILLADE, et son conseil municipal ont fait construire un atelier communal nécessaire aux services techniques. Le déblai des terrassements a été déposé devant la station d'épuration créant ainsi un surplomb au dessus du parking. La baraque à boissons et à sandwiches s'est transformée en restaurant sur la partie la plus avancée du promontoire.



La DDASS, suite de la directive européenne de 1985, a mesuré la qualité des eaux de baignade. Malgré la station d'épuration pilote qui assure le traitement biologique mais sans traitement tertiaire (abattement des bactéries), la plage de Cenitz, côté Guéthary, a été classée impropre à la baignade et a fait l'objet d'un point d'étude. La zone propre de baignade étant située à "Senitz", côté Saint-Jean-de-Luz.

Au vu de ces analyses, le SIA, sous la présidence de Jean-Luc LATAILLADE, a réalisé un schéma directeur d'assainissement, conforme aux exigences de la directive cadre européenne transcrite en droit français et en loi sur l'eau en 1992.

Ce schéma directeur a été présenté aux élus et aux partenaires financiers en 1996.

Pour contractualiser les aides financières, un contrat d'agglomération a été signé avec les partenaires, Agence de l'Eau, Conseil Général des Pyrénées Atlantiques et Conseil Régional d'Aquitaine, avec comme objectif de délai de terminer les programmes pour fin 2005.



Très succinctement, car les programmes vous ont déjà été présentés, il s'agissait pour la commune de réhabiliter certaines canalisations d'eaux usées et de mettre en séparatif (eaux usées et eaux pluviales) certains quartiers, et pour le SIA de réhabiliter la station d'épuration et de construire un émissaire en mer, ainsi qu'un poste de relèvement à Acotz.

En 2000, la DDE nous a présenté un dossier de cohérence pour l'application de loi littoral de la Côte Basque afin de répondre à la demande des élus.

Toutes les administrations se sont mises autour de la table, et ce dossier (consultable en mairie) a servi lors de la révision du PLU de Guéthary (*Plan Local d'Urbanisme*) où nous avons réservé une



zone NF (*zone naturelle dont l'utilisation est liée au plan plage*) pour la localisation du restaurant de plage.

Après enquête publique, le PLU a été approuvé le 28 juin 2004.

En 2002, les élus du SIA ont sollicité les partenaires financiers pour la mise en place d'un plan plage sur l'ensemble de la baie de Cenitz.

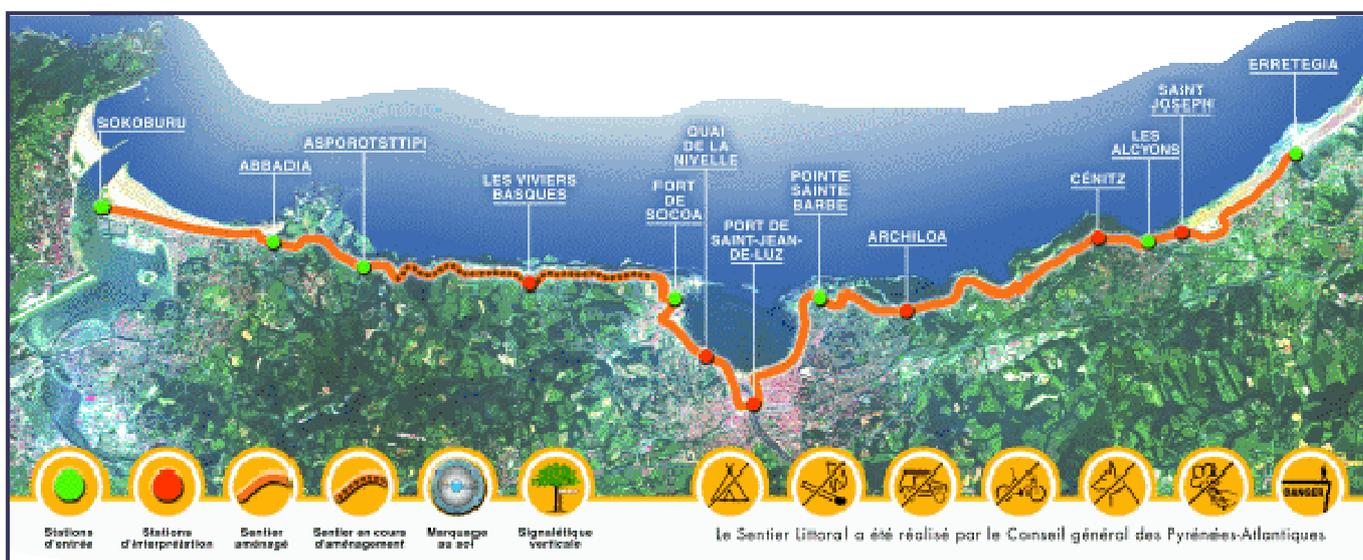
Le dossier a été confié au cabinet paysager Joseph ANDUEZA, et a fait l'objet d'une enquête publique, comme tout dossier qui concerne le littoral.



En parallèle de cette démarche du SIA, une zone de préemption a été créée pour les terrains de Guéthary et de Saint-Jean-de-Luz, et la commune de Guéthary a sollicité le Conservatoire du Littoral pour l'achat des terrains de la colline de Cenitz.

Le 2 juin 2004 dans le cadre des journées de l'environnement nous avons inauguré cette zone dorénavant protégée et labellisée « Conservatoire du Littoral ». L'été 2004 a permis à une stagiaire de dresser un état des lieux (*consultable en mairie*).

Depuis 1998 à la demande de l'association des élus du littoral, le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques a assuré la maîtrise d'ouvrage du sentier du littoral qui a été inauguré en juin 2005. Ce dernier traverse Cenitz reconnu de tous, comme site remarquable.



Pour clore ce beau programme, partiellement intercommunal, la commune a construit le restaurant de plage, conformément aux règles d'urbanisme de notre PLU, le permis a été accepté et le restaurant en bois a été démolé pour redonner au public cet espace.

Il est évident que depuis 1974, l'endroit a perdu son aspect naturel et sauvage sous les contraintes des réglementations d'assainissement, de qualité des eaux de baignade, des services vétérinaires pour l'accueil des touristes et pour la restauration. Nous nous sommes efforcés de redonner à la plage un aspect plus accueillant en enfouissant l'émissaire en mer qui se jette à 350 mètres au large, en organisant aussi le stationnement des véhicules, et en plantant 45 arbres et 45 arbustes. Il faut à présent laisser faire la nature qui doit reprendre sa place.



Les logements de HIRIBURUA



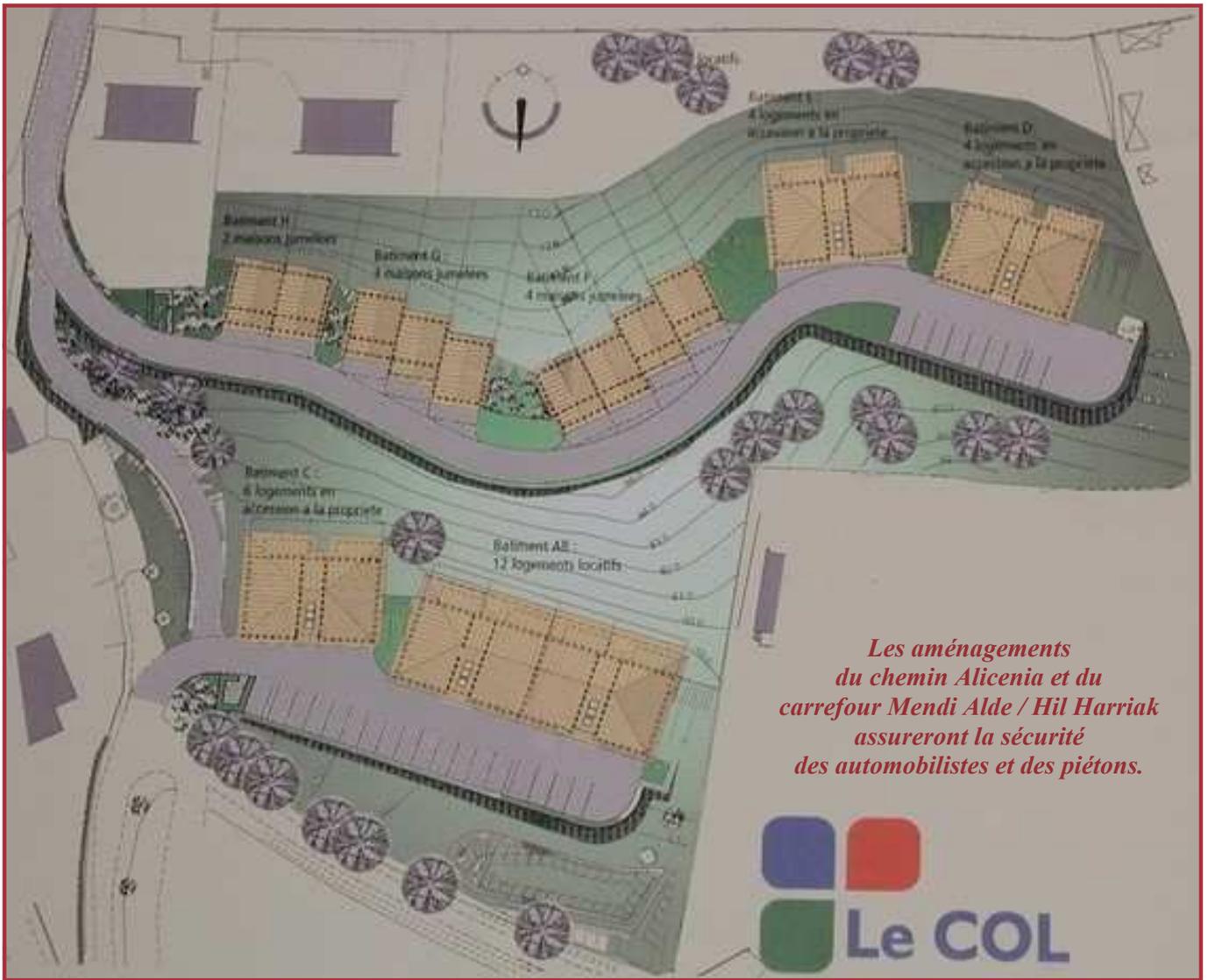
Les travaux se déroulent selon le calendrier prévu.

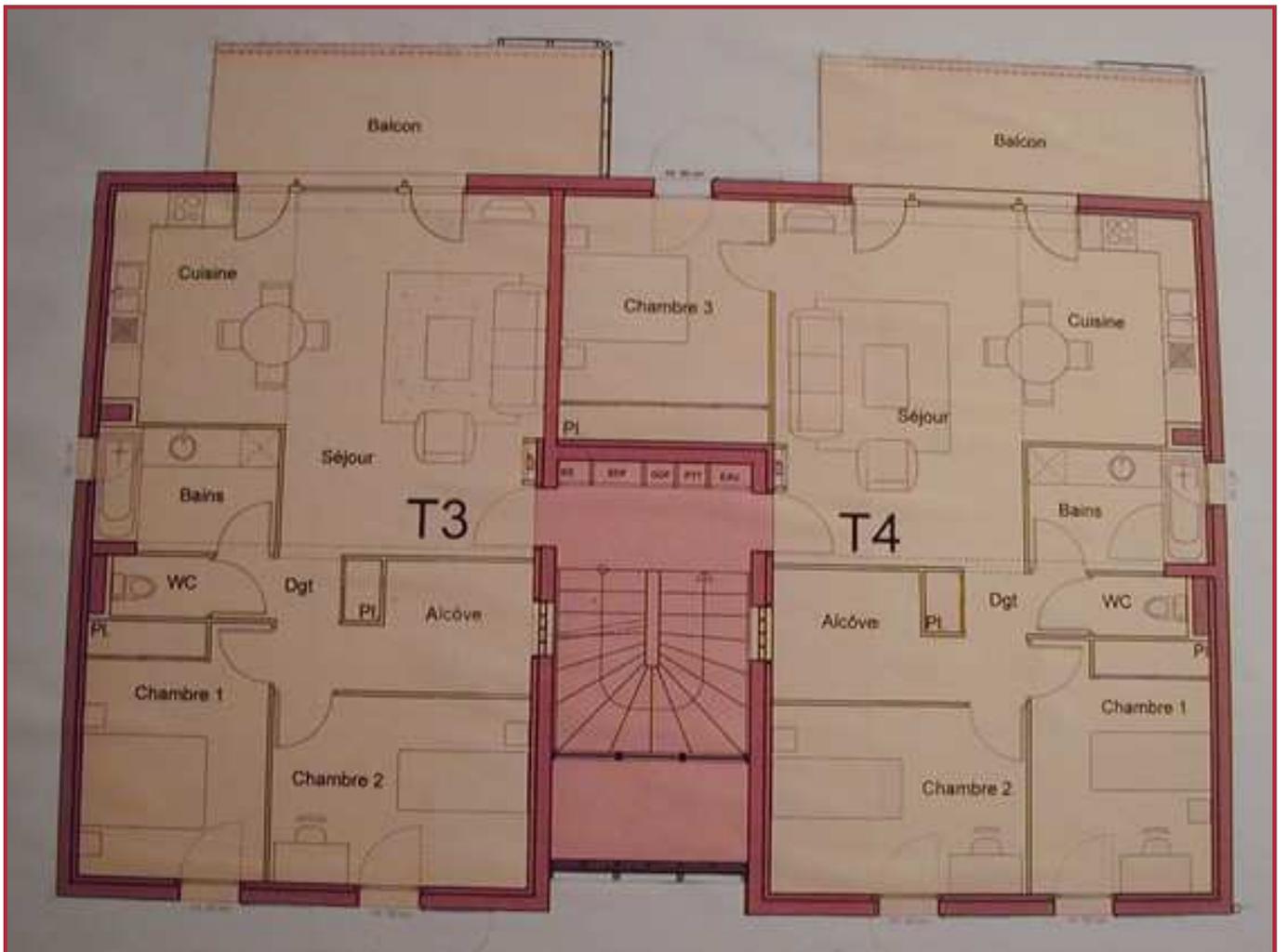
La livraison est prévue pour le 1^{er} trimestre 2007.

Les logements en accession à la propriété (9 maisons et 14 appartements) ont été attribués.

Les demandes de location (12 logements en collectif) seront examinées prochainement.



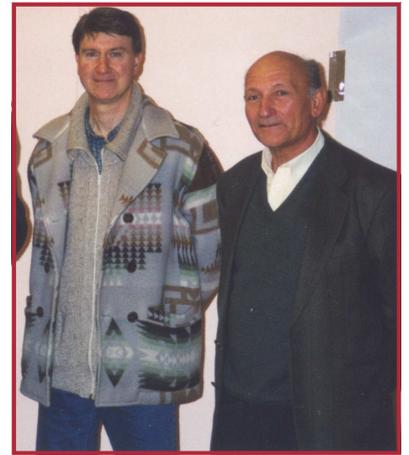




Au Musée

Vendredi 4 novembre 2005,
réception en la salle d'honneur de la mairie,
à l'occasion du départ de **Jean-François Larralde**
conservateur du musée municipal de Guéthary.

Discours du maire.



Jean-François,

*Quinze années au service de la Culture auprès de musée de Saraleguinea de Guéthary
et à travers lui, à l'ensemble du Pays Basque.*

*Depuis 1995, nous travaillons ensemble avec comme objectif de valoriser la culture avec le musée
qui aujourd'hui, est un outil de vulgarisation au service du public.*

*Guéthary n'a pas les moyens financiers que tu souhaitais, mais je pense, et je suis persuadé,
que l'argent, bien qu'il aide, ne fait pas la qualité, et surtout, n'ouvre pas la culture à tous.*

*C'est dans ce but, qu'avec les élus et certaines associations, et avec ton expérience,
nous avons ouvert le musée aux Getariars,*

avec des expositions sur la vie du village. La pelote, la pêche et les bains de mer.

*Personnellement, j'ai vécu des moments d'émotions partagés, en présentant ces expositions
à des locaux qui n'avaient jamais franchi le seuil du musée.*

*Jean-François, Tu as, au Pays Basque, je me permets de te le rappeler,
un rôle social auprès des artistes qui trouvent en toi une oreille attentive, des encouragements,
et surtout pour eux, la possibilité de montrer leur travail au public.*

Tu as permis d'exposer les plus grands. Oteiza, Chilida, Ibarola.

*Pour Ibarola, les intellectuels ont présenté une motion de soutien,
alors que son œuvre "Le bois de OMA", reconnue au patrimoine de l'UNESCO,
venait d'être saccagée par des personnes ignorantes de son passé de résistant au franquisme.*

*Grâce à ton soutien en faveur des artistes basques, la Deputacion de Gipuzkoa a offert au musée
un porte folio en hommage à Barandiaran, que nous avons prêté en outre à Ostabat,
et surtout à Sare, qui l'a hébergé en ignorant le grand travail de recherches de ce personnage célèbre.*

*Nous entrons dans une démarche intercommunale,
et dans ce cadre, nous avons recruté un chargé de mission (Hélène Bourguignon)
pour définir un projet culturel du territoire des 12 communes du "SCOT".*

*Actuellement, elle fait le tour des communes, et ce qui l'a particulièrement marquée,
c'est une phrase qui revient souvent, "La culture, ce n'est pas fait pour moi",
ce qui est révélateur de la perception de l'art pour les gens.*

*Nous devons trouver les moyens pour ouvrir les expositions au plus grand nombre
et surtout développer l'aspect pédagogique en favorisant la fréquentation des jeunes publics,
scolaires et autres, et non en se servant de la culture comme moyen élitiste.*

*Tout un programme que tu avais déjà mis sur pied
avec notamment, les rencontres avec les artistes les lendemains de vernissage.*

*La politique du musée va être définie avec les élus et le conseil du musée. Le fonctionnement va
continuer avec le dynamisme de l'association des Amis du Musée et de sa présidente Danièle Hirtz.*

*Jean-François, Au nom du conseil municipal, du personnel de la commune et des Getariars,
je te remercie pour le travail bénévole durant ces quinze années.*

Je te souhaite mes meilleurs vœux pour tes nouvelles fonctions, et te dis un au revoir chaleureux.



L'École de Guéthary

100 ans,

ça se fête !

En cette année de célébration du centenaire de la loi de séparation de l'Église et de l'État, les élus ont souhaité donner un coup de projecteur sur l'école de Guéthary, dont la construction fut décidée en 1905.

L'école est pour sa part engagée depuis septembre 2004 dans un travail de mémoire mené en collaboration avec plusieurs partenaires européens dans le cadre des « projets scolaires comenius ».

Ce projet a pour titre « jeunes et anciens ensemble ».

L'occasion était donc belle de ramener les anciens à l'école et de renouer les liens...

Lucette Duten, Charlotte Dirassar, Jean-Louis Corret et Michel Castet ont eu la gentillesse de répondre à notre sollicitation et de se soumettre aux questions des enfants.

Ils ont évoqué le Guéthary qu'ils ont connu et que les enfants de 2005 ne peuvent plus voir.

Leurs témoignages ont constitué le support de nombreux travaux de lecture et de français avant publication sur le site internet du projet. (<http://www.young-and-old.com>)

Parallèlement nos jeunes historiens de neuf ans ont pu effectuer des recherches sur les anciens registres et mesurer certains des changements intervenus en 100 ans...

Le moment le plus émouvant a été très certainement cette journée du 25 juin 2005. À cette occasion, les enfants ont ouvert les portes de leurs classes et invité les Getariens à découvrir leur travail mais aussi à retrouver leur école. Les échanges laisseront un grand souvenir à tous les participants et sont la preuve que l'école peut aussi être un endroit où se créent des liens entre différentes générations qui ont un besoin de se parler.



Que tous ceux qui ont donné de leur temps et de leur énergie à l'organisation de cette journée en soient ici remerciés...

Jean-Marc Morau

pour les enfants et enseignants de l'école de Guéthary.

Le petit bois de Margotenea



C'est un terrain communal, d'une superficie de 5 500 m², de forme rectangulaire (50 m de large sur 100 m de long) situé en bordure de la route nationale, à la sortie du village.

**En mars 1991,
les élèves de l'école primaire
y ont planté les premiers arbres...**

*Depuis 1997, la commune en confie l'entretien à "ADELI"
(Association de Développement des Entreprises Locales d'Insertion)
installée au centre social de Sagardian à Saint-Jean-de-Luz.*

**Aujourd'hui,
les enfants des écoles
s'approprient à nouveau le site...**



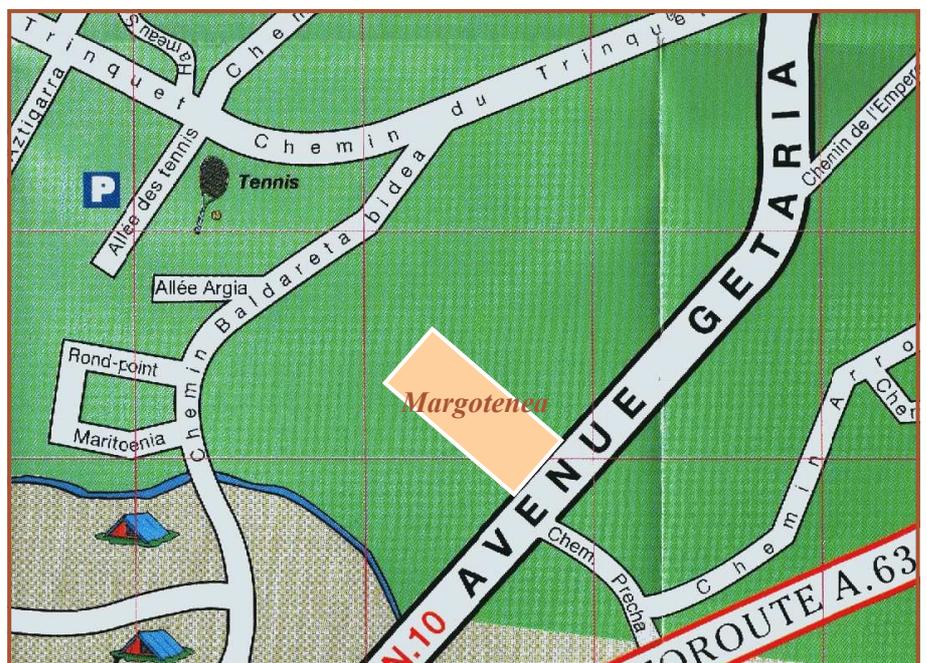
En 2004, les écoles (maternelle et primaire) ont engagé un programme d'éducation à l'environnement pour l'étude du milieu naturel et son aménagement.

*"nous sommes venus pour visiter et apprendre"
"en classe, nous avons fait des recherches
sur les oiseaux, les arbres et les plantes"*

La "MIFEN" (Maison d'Initiation à la Faune et aux Espaces Natuels) basée à Urcuit, a été chargée d'étudier des aménagements pédagogiques, pour faire de ce lieu un territoire vivant, d'accueil de la faune et de la flore...

Les enfants ont élaboré des textes destinés à figurer sur des panneaux d'informations...

Y verra-t-on ... des oiseaux dans leurs nichoirs,
des grenouilles au bord de la mare,
des lézards dans le muret en pierres sèches,
des hérissons ou des belettes dans leurs gîtes ? ...



La voirie



Avenue du Général de Gaulle

Les travaux de réfection entre Etchartia et la place P-J Toulet se sont achevés au mois de mai.

Chemin INTA

Les travaux d'élargissement de la voie dans le haut du chemin sont terminés.

La réfection de la chaussée, depuis la rue de l'Église jusqu'au chemin Behereta, est prévue pour le 2^{ème} semestre 2006.



Chemins ARROBIA et PRECHA

La remise en état de la voirie est programmée pour 2006.

Travaux divers



Escalier à l'entrée de l'Église
réparation d'un pilier et pose de rampes



Réfection de la toiture de la mairie



Avenue Monseigneur Mugabure
aménagement des emplacements des conteneurs à ordures ménagères

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Avenue Harispe
et
Avenue Estalo

Les travaux débuteront
en février 2006.
L'éclairage public
sera entièrement rénové
à cette occasion.



Le Tri Sélectif des déchets



Le centre d'apport volontaire pour les déchets recyclables qui était situé au chemin Mendi Alde, au dessus du tunnel de l'autoroute, et devenu au fil du temps, un véritable dépôt, a été supprimé.

C'est très certainement dommage, mais de telles conduites inciviques sont inacceptables et vont à l'encontre des efforts accomplis pour embellir le village et le maintenir propre.

À cette occasion, les conteneurs pour les sacs d'ordures ménagères ont été déplacés et répartis de l'autre côté de la route ainsi qu'un conteneur à verre.

Régulièrement, des cartons ou autres objets sont laissés près des conteneurs...



Le centre d'apport de Cénitz est ouvert en permanence.

Ici aussi hélas, des dépôts sauvages sont à déplorer...

À l'avenir, toute infraction sera sanctionnée d'une amende de 135 Euros (Article R.632.1 du Code pénal)

La déchetterie de Cénitz encombrants, déchets verts, etc... est ouverte

les lundi et mercredi, de 8h30 à 12h30 et le samedi de 14h00 à 17h30

Un ramassage spécial à domicile est assuré sur inscription le 1^{er} jeudi de chaque mois

Appeler (au plus tard la veille) au 0825 825 706 (numéro indigo)

La collecte sélective en porte à porte verre - bouteilles en plastique cartonnettes, journaux, magazines boîtes métalliques - briques alimentaires pratiquée depuis deux ans, connaît aujourd'hui un réel succès.

N'hésitez donc pas à trier ... PROPREMENT !





**Mairie de Guéthary
Herriko Etxea
450 avenue du Général De Gaulle
64210 GUETHARY**

☎ 05.59.26.57.83 ♦ ☎ 05.59.54.78.69

courriel : mairie.guethary@wanadoo.fr

site internet : www.guethary.fr